

## PROCÈS VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE 2010 DE LA FFE

Les Pyramides

Port-Marly, le 27 mars 2010

### PRÉAMBULE

Jean-Claude Moingt remercie M. Benno Feingold, propriétaire des « Pyramides » de Port-Marly, d'accueillir l'Assemblée Générale de la FFE dans ses locaux, ainsi que les salariés de la FFE pour la préparation de cette réunion.

### PRESENTATION DE L'ÉCHIQUIER DE LA REUSSITE »

Avant que ne débute l'AG proprement dite, Jacques Schramm, PDG d'A2 Consulting et partenaire de la FFE, présente la Fondation l'« Echiquier de la Réussite », et les différents projets actuellement en cours ou à l'étude de cette nouvelle structure, qu'il préside.

### TROPHEES FFE 2009

Les membres du Bureau Fédéral remettent les trophées 2009 :

Meilleur joueur de l'année : **MAXIME VACHIER-LAGRAVE**

Meilleure joueuse de l'année : **SOPHIE MILLIET**

Meilleur Club : **ÉVRY GRAND ROQUE** (en présence de plusieurs élus d'Évry)

Meilleur Club jeune : **CANNES-ÉCHECS**

Meilleurs jeunes : **CECILE HAUSSERNOT** et **MAXIME LAGARDE**

Meilleures organisations de tournois : **FESTIVAL DE MEURTHE-ET-MOSELLE** et **CORSICAN CIRCUIT** (ex aequo)

### OUVERTURE DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Sont présents ou représentés : 318 clubs réunissant 969 voix

Le Président Jean-Claude Moingt fait une déclaration préalable, pour signaler que le tarif des licences n'a pas bougé depuis 2004, et que cette non-augmentation engendre un manque à gagner mécanique de 12.000 € par an, soit 72.000 € sur 6 ans. Néanmoins, étant donné les polémiques engendrées par cette éventuelle augmentation, notamment en Ile-de-France, et compte tenu du fait que ce débat menace d'éclipser les discussions sur le développement de notre discipline, le Président demande un vote de l'AG pour retirer ce point à l'ordre du jour, et le reporter d'un an.

### Vote

Contre le retrait : 206

Abstentions : 97

Pour le retrait : 650

La proposition de modification du barème des licences est donc repoussée à l'AG de mars 2011.

### PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 28 MARS 2009

Jean Bertrand souhaite que le PV de l'AG mentionne le nom des personnes qui sont intervenues. Serge Weill s'étonne que l'on demande aux présents de se prononcer sur le PV d'une AG à laquelle ils n'ont pas forcément participé. Le Bureau Fédéral répond que c'est une obligation légale.

**Vote**

Contre :	0
Abstentions :	61
Pour :	908

**PRESENTATION ET VOTE DES RAPPORTS POUR LA SAISON 2008-2009****RAPPORT MORAL**

- Jean-Claude Moingt fait remarquer que l'année 2009 a été particulièrement difficile, avec plusieurs affaires (CNOSF, Tribunal administratif, TGI, Prud'hommes...) qui ont fait perdre beaucoup de temps, d'énergie, et d'argent à la FFE. Il souhaite également que le nombre de licenciés, qui n'a pas diminué - contrairement à ce qui se passe dans d'autres fédérations - soit mis en rapport avec les actions entreprises pour le développement des échecs.
- Serge Weill (Lille) souhaiterait que la FFE donne plus de conseils aux ligues, comités départementaux et clubs, et qu'elle soit plus autoritaire quant à la réaffiliation des clubs, notamment lorsque celle-ci intervient bien après le début de la saison sportive, en fonction des considérations d'intérêt local. Il souhaiterait également que le FFE oblige les clubs à avoir des entraîneurs-formateurs, et des équipes jeunes.
- André Rasneur (SCPO) pense que le développement des compétitions est un argument important pour l'attrait des nouveaux licenciés et s'exprime en faveur d'une augmentation du prix de la licence. Léo Battesti répond que le développement des échecs est un problème culturel, et que le développement des compétitions individuelles est préférable aux compétitions par équipes. Guy Bellaiche ajoute que le bénévolat a des limites.
- Christophe Leroy (Lyon) fait le point sur les échecs dans la capitale des Gaules, et présente la formation d'« Agent de Développement des Echecs » dispensée par Lyon Olympique Echecs.

**Vote**

Contre :	41
Abstentions :	40
Pour :	888

**RAPPORT TECHNIQUE****Vote**

Contre :	11
Abstentions :	12
Pour :	946

**RAPPORT COMMUNICATION**

- Léo Battesti rappelle la nouvelle formule de la revue « Échec & Mat », qui deviendra virtuelle à compter de la rentrée de septembre 2010, et qui devrait augmenter sensiblement son audience.
- Claude Bajoue (Sceaux) regrette à la fois la perte de la revue papier et le fait que les personnes n'ayant pas Internet soient exclues de ce vecteur d'information. Il fait une comparaison avec les 6 revues échiquéennes allemandes existantes.
- Jean-Claude Moingt annonce qu'un numéro de la revue sortira en début de saison pour faire connaître notre fédération, et rappelle le souci de développement durable, ainsi que le suréquipement

en ordinateurs de la population des joueurs d'échecs. Il souligne également la réalité économique, qui a engendré une forte diminution de la publicité dans « Echec & Mat » papier.

**Vote**

Contre : 11  
Abstentions : 63  
Pour : 895

**RAPPORT DIRECTION NATIONALE DE L'ARBITRAGE**

Après avoir remis le Trophée de l'Association Française du Corps Arbitral Multisport à Stéphane Escadre, Gérard Hernandez informe que les 1.200 arbitres de notre Fédération ont tous suivi la formation continue. Christian Bernard rappelle l'utilité de celle-ci.

Boris Landon (Ligue de Picardie) regrette l'absence de diplômes d'arbitres sur support papier.

**Vote**

Contre : 11  
Abstentions : 0  
Pour : 958

**RAPPORT SECTEUR SCOLAIRES**

Yves Lamorelle (Lutèce-Échecs) trouve illégitimes les compétitions scolaires, car les établissements scolaires ne sont pas des clubs ; avis partagé par Serge Weill.

**Vote**

Contre : 11  
Abstentions : 0  
Pour : 958

**RAPPORT SECTEUR UNIVERSITAIRE**

Serge Weill souhaite la création d'un championnat universitaire par équipes de facultés.

**Vote**

Contre : 11  
Abstentions : 0  
Pour : 958

**RAPPORT DIRECTION NATIONALE DES FEMININES**

- Jocelyne Wolfangel précise que les féminines représentent 23% de l'effectif de nos licenciés en 2009. Boris Plane (Bois-Colombes) déplore la surenchère faite pour avoir des joueuses dans certains clubs ; François Voituron pose le problème de la féminine en N3.
- Xavier Rubini (Canal St-Martin) estime que les compétitions féminines devraient être ouvertes à toutes les femmes, quelle que soit leur nationalité, ce à quoi Jocelyne Wolfangel répond que les joueuses étrangères seront admises aux phases régionales des championnats individuels.
- Sophie Serena-Gertosio déplore l'accueil des féminines dans la plupart des clubs.

**Vote**

Contre : 109

Abstentions : 0

Pour : 860

**Rapport sur le secteur Formation**

Serge Weill rappelle ses propos antérieurs, à savoir que les clubs qui font des compétitions jeunes devraient avoir des entraîneurs et des formateurs.

Jean-Claude Moingt rappelle que lorsque la FFE obtiendra le statut de fédération délégataire, nos diplômes seront reconnus comme diplômes d'Etat. Toutes les caractéristiques des diplômes sont sur le site fédéral, mentionne Etienne Mensch, qui rappelle les différentes façons d'enseigner les échecs. Léo Battesti pense qu'il faudrait rédiger un tronc commun au niveau fédéral, pour que les formateurs aient un rythme pédagogique, avis partagé par Jérôme Maufra.

**Vote**

Contre : 11

Abstentions : 0

Pour : 958

**Rapport sur le secteur médical**

Claude Bajoue (Sceaux) souhaite que le médecin fédéral rédige un rapport sur les conséquences des choix alimentaires dans la pratique de la compétition échiquéenne. Guy Bellaiche explique que des travaux de ce type demandent des financements très conséquents, impossibles à assumer par la FFE seule.

**Vote**

Contre : 11

Abstentions : 0

Pour : 958

**Rapport financier**

M. Leneveu, expert-comptable de la FFE, annonce que l'exercice 2009 est très proche de l'exercice 2008, notamment au niveau des dépenses, avec comme différence notable l'affaire Gervais (27.000 €) et l'abaissement des intérêts, ce qui contribue à expliquer le résultat négatif de 31.000 €€

Jean-Claude Moingt précise que la FFE a perdu quelques partenaires en 2009, qu'il y a eu nettement moins de publicité dans « Echec et Mat », et que les frais d'avocat se sont élevés à 10.000 €.

Laurent Vérat mentionne que la différence se fait sentir sur les recettes, car le réalisé 2009 est complètement conforme au prévisionnel au niveau des dépenses.

Luc Fancelli souhaite que la FFE sanctionne les clubs qui ont des dettes depuis plusieurs mois.

A une question de Philippe Berthier sur le secteur commercial, M. Leneveu annonce que ce secteur présente un déficit de 10.000 €, et explique que le secteur commercial est - en comptabilité - plus étendu que la seule boutique de la FFE. A une autre question de Jean Vaast (Meaux), Léo Battesti indique que les recettes publicitaires de la revue virtuelle devront être supérieures à la revue papier, car son audience sera toute autre. Laurent Vérat indique qu'une étude prospective qu'il a menée montre que le coût annuel d'« Echec & Mat » virtuel sera inférieur de 14.000 € par an à celui de la version papier.

M. Peltier (Commissaire aux Comptes de la FFE) annonce que l'année 2009 a été une année « anormale ». Il rappelle que, sur l'exercice 2009, la FFE a anticipé 53.000 € sur la convention BNP Paribas de 2010. Pour cette raison, M. Peltier exprime des réserves.

Laurent Vérat rappelle que les 4 grandes compétitions internationales se déroulent au dernier quadrimestre de chaque année civile et que, pour cette raison, nous avons toujours passé en « produits constatés d'avance » une partie de la somme versée par BNP Paribas au titre de l'exercice comptable suivant. Il précise que l'adéquation entre année comptable et convention BNP Paribas, qui se produit à partir de 2010, nous amène naturellement à réadapter nos procédures en conséquence, notamment en provisionnant pour 2010 une perte de 53.000 € en début d'exercice. Jean-Claude Moingt indique que le budget prévisionnel 2010 dans son ensemble a été revu à la baisse afin de diminuer les dépenses et de présenter un résultat positif.

Des idées de limitation des coûts (par exemple, l'impression de la licence par le licencié lui-même, suggérée par Jacques Lambert) sont également discutées. Laurent Vérat précise que le coût d'impression des licences oscille entre 6.000 et 8.000 € par an, et que le paiement des licences par Carte Bancaire sur Internet devrait être opérationnel dès la rentrée de septembre 2010.

### **Vote**

Contre : 181

Abstentions : 111

Pour : 661

### **Budget Prévisionnel**

Vote

Contre : 77

Abstentions : 136

Pour : 740

M. Peltier ne souhaite pas prolonger son contrat de Commissaires aux Comptes qui arrive à expiration cette année. Laurent Vérat annonce qu'après appel d'offres, le cabinet Etiève (Nogent-sur-Marne, 94) a été retenu pour remplir cette mission sur les exercices 2010 à 2015 inclus, sous réserve de l'approbation de l'AG.

### **Vote**

Contre : 11

Abstentions : 9

Pour : 951

L'assemblée générale se termine sur une présentation par Alain Terno (Responsable des partenariats sportifs chez BNP Paribas) et Christophe Ginisty (Directeur de l'agence de communication « Rumeur Publique ») du Challenge de Blitz BNP Paribas, qui débutera en septembre 2010. Une information sur ce grand challenge destiné à redynamiser les clubs français sera largement diffusée au mois de mai 2010.



Le Président de la FFE, Jean-Claude MOINGT